

Catalogue d'exemples d'actions de promotion de la santé à l'échelle communale

LE DISPOSITIF « COMMUNE EN SANTÉ »



Introduction

- ▶ Impulsé par la Direction de la santé, le dispositif « **Commune en santé** » a pour objectif de promouvoir la santé à l'échelle communale, à travers la mise en œuvre d'actions agissant favorablement sur les comportements des personnes, leurs environnements et leurs conditions de vie. Ce dispositif se base sur une **approche globale** et **positive** de la santé, et se traduit par des interventions **transversales et multisectorielles** permettant d'agir sur **5 thématiques clés** de santé publique (détaillées dans les pages suivantes).

Une « **Commune en santé** » est une commune qui permet à l'ensemble de ses habitants de bénéficier, à tout âge, d'un environnement favorable à la bonne santé et au bien-être.

- ▶ Ce catalogue a été réalisé dans le but de fournir des **exemples concrets** permettant aux communes d'agir de façon **durable** pour la santé de leur population.

Les actions sélectionnées tiennent compte des **spécificités polynésiennes** et s'inspirent d'**initiatives communales déjà mises en œuvre**. Ces actions sont **non exclusives** et **adaptables** au contexte de chaque commune.

- ▶ Tous les exemples d'actions de ce catalogue se basent sur les **5 axes stratégiques de la promotion de la santé** définie par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) :

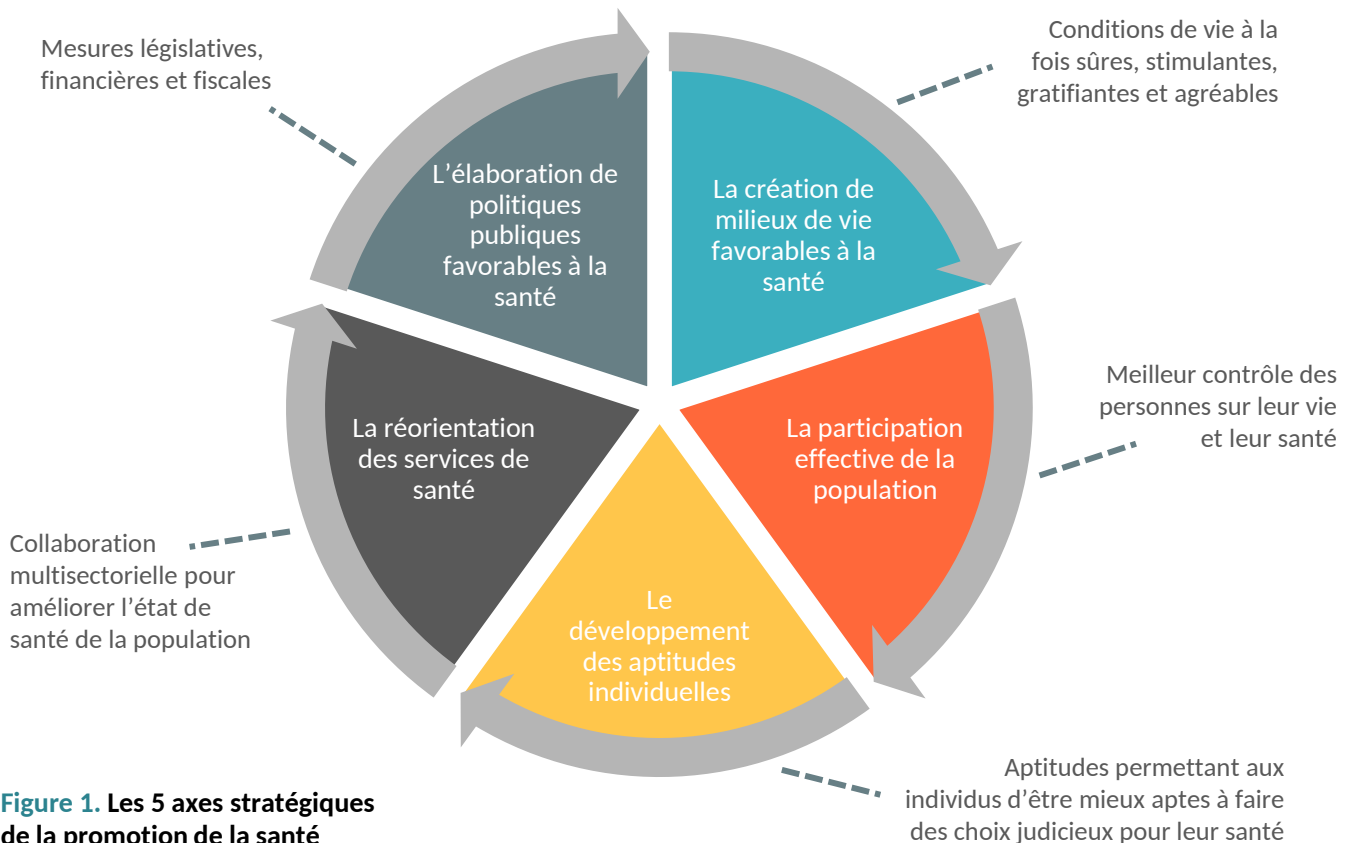


Figure 1. Les 5 axes stratégiques de la promotion de la santé
Charte d'Ottawa (OMS), 1986

Thématique 1 : Alimentation et progrès nutritionnel



EXEMPLE 1

Mise en place d'un fa'a'apu communautaire au sein d'un quartier prioritaire

Objectif : Donner la possibilité aux habitants d'un quartier de cultiver et de cuisiner leurs propres fruits, légumes et tubercules.



Principaux bénéfices pour la communauté :

- Favoriser la production et la consommation d'aliments locaux à haute valeur nutritionnelle ;
- Contribuer à satisfaire les recommandations journalières en matière d'activité physique ;
- Développer le partage de connaissances intergénérationnelles et le savoir-faire de l'agriculture vivrière ;
- Favoriser l'intégration sociale et la démarche participative au sein de la communauté.

Partenaire potentiel :



EXEMPLE 2

Organisation de points de vente de proximité de produits locaux (non transformés)

Objectif : Faciliter l'accessibilité physique et financière aux produits locaux, en rapprochant les consommateurs des producteurs et en développant les techniques de vente des producteurs.

Principaux bénéfices pour la communauté :

- Accéder à des aliments locaux à haute valeur nutritionnelle à proximité ;
- Participer à la montée en compétences des producteurs afin d'accorder au mieux l'offre et la demande ;
- Développer la vie sociale et économique de la commune ;
- Valoriser les métiers du secteur primaire et les productions ;
- Permettre des relations privilégiées entre les agriculteurs/pêcheurs et les consommateurs.

Partenaires potentiels :



Thématique 2 : Activités physiques et modes de vie actifs



EXEMPLE 1

Aménagement de pistes et de stationnements cyclables

Objectif : Donner la possibilité aux habitants de se déplacer de manière active, sécurisée et écologique.



Principaux bénéfices pour la communauté :

- Favoriser les déplacements doux en facilitant leur pratique (définition d'itinéraires cyclables, aménagement de stationnement pour vélos de bonne qualité et en nombre suffisant, etc.) ;
- Contribuer à satisfaire les recommandations en matière d'activité physique ;
- Intégrer l'activité physique dans les habitudes quotidiennes ;
- Limiter le trafic routier sur les courts itinéraires et la pollution associée.

Partenaires potentiels :



EXEMPLE 2

Entretien des infrastructures sportives communales

Objectif : Inciter la pratique d'activités sportives au sein des communautés à travers l'utilisation des infrastructures sportives de proximité, sécurisées et entretenues.

Principaux bénéfices pour la communauté :

- Permettre l'accès à des infrastructures sportives de proximité et à moindre coût (dans la mesure du possible) ;
- Développer les activités sportives périscolaires ;
- Favoriser la cohésion sociale ;
- Renforcer le dynamisme et l'attractivité de la commune.

Partenaires potentiels :



Thématique 3 : Vie sans addiction



Limitation des horaires de vente des boissons alcoolisées

Objectif : Protéger la population d'une consommation à risque d'alcool par une limitation de l'accessibilité aux boissons alcoolisées.

Principaux bénéfices pour la communauté :

- Limiter les situations de dépendance aux boissons alcoolisées ;
- Réduire les risques d'accidents de la route, domestiques et de loisirs ;
- Diminuer les violences intrafamiliales ;
- Éviter les hospitalisations pour alcoolisations aiguës, chez les jeunes comme les adultes.



Partenaire potentiel :



Organisation d'activités sportives et culturelles « sans addiction »

Objectif : Permettre aux jeunes d'acquérir des valeurs et des compétences psycho-sociales afin d'être mieux armés vis à vis des drogues, à travers les techniques sportives et la valorisation du patrimoine culturel.



Principaux bénéfices pour la communauté :

- Partager des valeurs positives visant à adopter les comportements favorables à la santé ;
- Développer les activités sportives et promouvoir le patrimoine culturel au sein de la communauté ;
- Renforcer l'estime de soi et la connaissance des capacités physiques individuelles ;
- Favoriser la cohésion sociale ;
- Renforcer le dynamisme et l'attractivité de la commune.

Partenaires potentiels :



Thématique 4 : Bien-être et santé mentale



EXEMPLE 1

Aménagement d'espaces verts et d'aires de jeux ouverts au public

Objectif : Encourager le développement de la vie sociale de la communauté, à travers la mise à disposition d'aménagements favorables à la santé.

Principaux bénéfices pour la communauté :

- Promouvoir les activités en plein air permettant de limiter les situations de stress et d'angoisse ;
- Faciliter la pratique d'une activité physique et sportive à tout âge ;
- Améliorer l'attractivité et le dynamisme de la commune ;
- Valoriser les espaces végétalisés et naturels.

Partenaires potentiels :



Organisation d'ateliers culturels intergénérationnels

Objectif : Faire vivre le patrimoine culturel à travers la transmission de savoirs entre les différentes générations.

Principaux bénéfices pour la communauté :

- Transmettre et valoriser le savoir-faire des anciennes générations auprès des nouvelles ;
- Encourager la connaissance de son histoire et le renforcement de l'estime de soi ;
- Renforcer l'identité culturelle de la communauté ;
- Développer les activités culturelles ;
- Renforcer la cohésion sociale et la vie communautaire.



Partenaires potentiels :



Thématique 5 : Santé environnementale



EXEMPLE 1

Optimisation de la collecte et du traitement des déchets ménagers

Objectif : Protéger la population des risques sanitaires liés à la pollution et améliorer l'environnement de vie immédiat.

Principaux bénéfices pour la communauté :

- Limiter la prolifération des nuisibles (ex : rats, moustiques...);
- Réduire les risques toxiques directs pour la santé liés aux déchets ;
- Sensibiliser les habitants à la préservation de l'environnement,
- Améliorer la qualité de vie ;
- Renforcer le dynamisme et l'attractivité de la commune.

Partenaires potentiels :



EXEMPLE 2

Organisation de journées d'information et de sensibilisation sur la potabilité de l'eau

Objectif : Faciliter l'accès à l'information autour de la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine et sensibiliser la population aux maladies hydriques.

Principaux bénéfices pour la communauté :

- Bénéficier des ressources et outils existants portant sur l'importance de la potabilité de l'eau ;
- Développer les campagnes d'informations et de sensibilisation autour de ce sujet ;
- Bénéficier de conseils pratiques issus de professionnels et s'approprier l'approche de la santé à travers l'environnement ;
- Limiter les situations à risque.



Partenaires potentiels :



DIRECTION
DE LA SANTÉ



**Agissons ensemble,
pour la bonne santé de
la population**

Pour plus d'informations



Rendez-vous sur notre site internet :

▶ <https://www.service-public.pf/dsp/dispositifs/commune-en-sante/>



Contactez-nous par mail à l'adresse suivante :

▶ communeensante@sante.gov.pf

